

# Intervention en fonds propres - Alsace Croissance

## CAPITAL GRAND EST

### Présentation du dispositif

Le fonds Alsace Croissance accompagne les entreprises régionales à potentiel, essentiellement des PME de tous secteurs d'activité, dans leur phase de développement et de transmission.

Le fonds intervient sur la région Grand Est ainsi que sur le Territoire de Belfort.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Les entreprises régionales à potentiel, essentiellement des PME de tous secteurs d'activité

#### Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Alsace Croissance investit dans des opérations de capital-développement et de capital-transmission (Buy Out ou LBO).

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant d'intervention de Alsace Croissance est compris entre 1 € et 5 millions €.

Alsace Croissance prend une participation minoritaire ou majoritaire dans le cadre d'un pool d'investisseurs, et prend part aux organes de gouvernance de l'entreprise.

Alsace Croissance est abondé par CM-CIC Investissement, Bpifrance et la Région Grand Est.

#### Pour quelle durée ?

Un pacte d'associés détermine, dès la souscription, les conditions de sortie du fonds.

### Critères complémentaires

- Possibilité d'appartenance à un groupe de moins de 250 salariés.
- Effectif de moins de 250 salariés.
- Chiffre d'affaires de moins de 100 M€.

---

## Organisme

### CAPITAL GRAND EST

- Parc d'Innovation  
550, boulevard Gonthier d'Andernach  
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN  
Téléphone : 03 67 10 61 02  
E-mail : [contact@alsacecapital.eu](mailto:contact@alsacecapital.eu)  
Web : [alsacecapital.eu](http://alsacecapital.eu)